

FCP SAFA
SITUATION ANNUELLE AU 31 DECEMBRE 2011

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES - ETATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la convention de création du FCP SAFA conclue entre la société de gestion SMART Asset management et le dépositaire AMEN BANK en date du 29 Octobre 2010, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du FCP SAFA arrêtés au 31 décembre 2011, comprenant le bilan faisant ressortir un total actif de 469.263 dinars, ainsi que le compte de résultat faisant ressortir un résultat net de 7.137 dinars, et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date faisant apparaître un actif net de 457.683 dinars, pour 4.395 actions, aboutissant à une valeur liquidative par action de 104,137 dinars, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du gestionnaire pour les états financiers

Le gestionnaire du FCP SAFA est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie ainsi que de la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière fonds commun de placement SAFA au 31 décembre 2011, ainsi que de la performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant :

- l'analyse de la composition de votre actif fait apparaître un dépassement non autorisé dans le taux d'emploi de l'actif arrêté au 31 Décembre 2011 en liquidités et quasi liquidités tel que prévu par l'article 11 du règlement du CMF relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières. En effet l'emploi de l'actif dépasse les 50% en liquidités et quasi liquidités (dépôts à vue et disponibilités).

Vérifications spécifiques

Conformément à la loi 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons procédé à la vérification du rapport sur la gestion du fonds et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance des informations d'ordre comptable données dans le rapport avec les états financiers.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre audit, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, le 31 Mars 2012
Le Commissaire aux Comptes
Cabinet MS Louzir - Membre de DTT
Mohamed LOUZIR

FCP SAFA

5, rue Mustapha SFAR, 1002 Tunis Belvédère

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2011
Portefeuille-titres	III.1	216 312
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		216 312
Obligations et valeurs assimilées		0
Titres OPCVM		0
Placements monétaires et disponibilités		252 951
Placements monétaires	III.2	20 065
Disponibilités		232 886
Créances d'exploitation		0
TOTAL ACTIF		469 263
PASSIF		
Opérateurs créditeurs	III.3	1 436
Autres créditeurs divers	III.4	10 144
TOTAL PASSIF		11 580
ACTIF NET		
Capital	III.5	461 982
Sommes distribuables		
Sommes distribuables de l'exercice en cours		(2 970)
Regul Resultat Distribuible de la periode		(1 329)
ACTIF NET		457 683
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		469 263

FCP SAFA

5, rue Mustapha SFAR, 1002 Tunis Belvédère

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Exercice clos le 31 décembre 2011</i>
Revenus du portefeuille-titres	III.6	1 466
Dividendes		1 466
Revenus des placements monétaires	III.7	90
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 556
Charges de gestion des placements	III.8	(2 457)
REVENU NET DES PLACEMENTS		(901)
Autres charges	III.9	(2 069)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(2 970)
Régularisation du résultat d'exploitation		(1 329)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		(4 299)
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 329
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		7 209
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		3 301
Frais de négociation		(403)
RESULTAT DE L'EXERCICE		7 137

FCP SAFA

5, rue Mustapha SFAR, 1002 Tunis Belvédère

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

*Exercice clos le
31 décembre 2011*

VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	7 137
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	
Résultat d'exploitation	(2 970)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	7 209
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	3 301
Frais de négociation de titres	(403)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	350 546
Souscriptions	
- Capital	339 500
- Régularisation des sommes non distribuables	12 375
- Régularisation des sommes distribuables	(1 329)
Rachats	
- Capital	-
- Régularisation des sommes non distribuables	-
- Régularisation des sommes distribuables	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	357 683
ACTIF NET	
En début de période (capital initial)	100 000
En fin de période	457 683
NOMBRE DE PARTS	
En début de période	1 000
En fin de période	4 395
VALEUR LIQUIDATIVE	104,137
TAUX DE RENDEMENT	4,14%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
Arrêtées au 31/12/2011
(Exprimées en dinars)

I. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables 16, 17 et 18 relatives aux OPCVM.

II. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II.1. Evaluation du portefeuille titre

a- Evaluation des actions

Les actions admises à la côte sont évaluées à leur valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative, ou de la date antérieure la plus récente.

b- Evaluation des droits attachés aux actions

Droits attachés aux actions admises à la côte : ces droits sont évalués conformément aux règles d'évaluation des actions, c'est à dire à la valeur de marché.

II.2. CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

III. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

III.1. Portefeuille titres

Au 31 décembre 2011, le portefeuille titres se compose des titres OPCVM et de bons de trésor assimilables. Le solde de ce poste s'élève à 216 312 dinars détaillé comme suit :

a- Les titres OPCVM

Les titres OPCVM se composent des actions et valeurs rattachées. Leur montant s'élève à 216 312 dinars au 31 décembre 2011. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION DU TITRE	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Val au 31/12/2011	% ACTIF NET
ADWYA	2409	14 810	16 964	3,71%
AIR LIQ	23	7 007	9 522	2,08%
ALQ DA 2011	10	326	430	0,09%
ASSAD	1700	17 843	18 017	3,94%
GIF	2159	11 191	12 412	2,71%
SERVICOM	700	4 863	7 699	1,68%
SIPHAT	147	1 726	2 068	0,45%
SOTETEL	2243	14 264	13 469	2,94%
SOTRAPIL	3303	44 980	45 327	9,90%
SOTUVER	2500	23 734	23 778	5,20%
TELNET	4885	44 583	42 822	9,36%
TPR	4000	23 777	23 804	5,20%
Total		209 103	216 312	47,26%

III.2. Placements monétaires et disponibilités

Les placements monétaires et disponibilités s'élèvent à 252 951 dinars au 31 décembre 2011 représentant :

Placements monétaires et disponibilités	Au 31.12.2011
Placements monétaires (DAV)	20 065
Disponibilités	232 886
TOTAL	252 951

III.3. Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2011 à 1 436 dinars et s'analyse comme suit :

Opérateurs créditeurs	Au 31.12.2011
Rémunération du gestionnaire	1 288
Rémunération du dépositaire	148
Total	1 436

III.4. Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2011 à 10 144 dinars et se détaille comme suit :

Autres créditeurs Divers	Au 31.12.2011
Redevance CMF	34
Honoraires commissaire aux comptes	1 752
Etat, retenue à la source sur commissions	135
Achat titres à payer	8 223
Total	10 144

III.5. Capital

Les mouvements sur le capital de la société enregistrés durant l'année 2011 se détaillent ainsi :

Capital au 27/05/2011

Montant	100 000
Nombre de titres	1 000
Nombre d'actionnaires	4

Souscriptions réalisées

Montant	339 500
Nombre de titres émis	3 395
Nombre d'actionnaires nouveaux	15

Rachats effectués

Montant	-
Nombre de titres rachetés	-
Nombre d'actionnaires sortants	-

Autres effets sur capital

Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	3 301
Régularisation des sommes non distribuables	12 375
Variation des plus ou moins Values potentielles sur titres	7 209
Régularisation des sommes distribuables	-
Frais de négociation de titres	(403)

Capital au 31/12/2011

Montant	461 982
Nombre de titres	4 395
Nombre d'actionnaires	19

III.6. Sommes distribuables

Les sommes distribuables de la période sont négatives de 4 299 dinars.

III.7. Revenus du portefeuille titres

Au 31 décembre 2011, les revenus du portefeuille-titres s'élèvent à 1 466 dinars et se détaillent comme suit :

	Du 27/05/2011 au 31/12/2011
Dividendes	1 466
TOTAL	1 466

III.8. Les revenus de placements monétaires

Les revenus de placements monétaires s'élèvent à 90 dinars au 31 décembre 2011 et se détaillent comme suit :

	Du 27/05/2011 au 31/12/2011
Intérêts dur Dépôts à vue	90
TOTAL	90

III.9. Charges de gestion des placements

La gestion du "FCP SAFA" est confiée à la société "SMART ASSET MANAGEMENT". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative, commerciale, comptable et financière du Fonds. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,5% hors taxe de l'actif employé en actions et 1% hors taxes du reste de l'actif.

En outre, il est prévu de distribuer au gestionnaire, s'il y'a lieu, une commission de succès au cas où le Fonds réaliserait, un rendement supérieur à 6% l'an. Cette commission de succès est calculée, après déduction de tous les frais et les commissions, sur la base de 10% de la différence entre le taux de rendement réalisé et le taux de 6%. Le règlement effectif de ladite commission se fera à la clôture de chaque exercice comptable.

La société "AMEN BANK", assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,15% HT de l'actif avec un minimum annuel de 5.000 dinars HT applicable dès la 3ème année.

Au 31 décembre 2011, les charges des placements se sont élevées à 2 457 dinars et se détaillent comme suit :

	Du 27/05/2011 au 31/12/2011
Rémunération du dépositaire	269
Rémunération du gestionnaire	2 188
TOTAL	2 457

III.10. Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31 décembre 2011 à 2 069 dinars et se détaillent comme suit :

	Du 27/05/2011 Au 31.12.2011
Autres Charges	
Redevance CMF	152
Honoraires commissaire aux comptes	1 752
Commissions bancaires	77
RS/ DAV	18
Etat Impots / Taxes	70
Total	2 069

III.11. Mouvements « Portefeuille Titres »

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres" sont indiqués ci-après :

Soldes de départ	Coût d'acquisition	intérêts courus nets	Plus (moins) valeurs latentes	Valeur au 31 décembre	Plus (moins) valeurs réalisées
Acquisitions de l'exercice					
Actions	248 765	-	-	248 765	-
Bons du trésor assimilables (BTA)	-	-	-	-	-
Titres OPCVM	-	-	-	-	-
Cessions de l'exercice					
Actions	(42 553)	-	-	(42 553)	3 301
Titres OPCVM	-	-	-	-	-
Variation des plus ou moins value sur portefeuilles titres	-	-	7 209	7 209	-
Variation des intérêts courus sur obligations	-	-	-	-	-
Total	206 212	0	7 209	213 421	3 301

III.12. Autres informations

Données par part et ratios pertinents	Du 27/05/2011 au 31/12/2011
Revenus des placements	0,354
Charges de gestion des placements	-0,559
Revenu net des placements	0,205
Autres charges	-0,471
Résultat d'exploitation (1)	0,676
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,302
Sommes distribuables de la période	-0,978
Régularisation du résultat d'exploitation	0,302
Frais de négociation	-0,092
Variation des plus ou moins Values potentielles /Titres	1,640
Plus Values réalisées sur cession de titres	0,751
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	2,300
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	1,624
Résultat non distribuable de l'exercice	2,300
Régularisation du résultat non distribuable	2,816
Sommes Non distribuables de l'exercice	5,115
Valeur Liquidative	104,137
Ratios de gestion des Placements	
Charges / actif net moyen	0,54%
Autres charges / actif net moyen	0,45%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	-0,94%